

**Organisme de formation : ARCHE TALENTS**

**SIRET : 39179046600083**

**Référence et Intitulé : ATTR18-1 - Expert Transaction**

**Durée : 14h00**

**Type : Présentiel**

**Public :**

Négociatrices et Négociateurs Transaction

**Objectifs pédagogiques :**

1. Distinguer les régimes d'imposition des revenus fonciers et les dispositifs incitatifs pour optimiser les conseils apportés aux clients investisseurs
2. Développer ses compétences juridiques pour sécuriser les pratiques professionnelles et réduire les risques d'erreurs.
3. Utiliser efficacement les outils et méthodes commerciales pour structurer une stratégie de vente performante.

La formation vous conduira sur le terrain à utiliser les techniques fiscales et juridiques adaptées afin de répondre efficacement aux clients.

**Pré-requis :**

Avoir une année d'ancienneté et avoir suivi les 2 premiers modules de Stage d'intégration.

**Programme :**

1. **Tour de table et attentes**
2. **Perfectionnement juridique**
  1. Les erreurs à ne pas commettre
  2. Les congés du locataire
3. **La fiscalité immobilière**
  1. L'imposition des revenus fonciers
  2. Le dispositif Denormandie
  3. Le dispositif Loc'Avantage
  4. Le dispositif Jeanbrun
  5. La plus-value immobilière
4. **Perfectionnement commercial**
  1. la synergie gérance/transaction
  2. Prospection : organisation, outils, techniques et astuces
  3. Le mandat exclusif et du bon usage du mandat VIP



Document établi via la  
**Plateforme Meelk**

[plateformemeelk.com](http://plateformemeelk.com)

**ARCHE TALENTS**  
9 Rue du Docteur Herpin  
37000 Tours

Tél. : 02 47 70 14 85

SASU Capital 20000 € - APE : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité : 24370311137  
Auprès de la Préfecture de la Région Centre  
N° SIRET : 39179046600083  
N° TVA Intra. : FR03391790466

4. La communication : étape essentielle
5. De l'exploration de nos fichiers

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à [formation@arche-talents.com](mailto:formation@arche-talents.com), par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

**Moyens d'évaluation :**

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation de l'acquisition des connaissances (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) ainsi qu'une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via l'espace utilisateur de chaque apprenant).

**Matériel nécessaire :**

Papier et crayon.

**Accessibilité PSH :**

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail [formation@arche-talents.com](mailto:formation@arche-talents.com), afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.

